



COVID-19

Se faire tester près de chez vous

La commune de Moret-Loing-et-Orvanne en lien avec l'Agence Régionale de Santé et la Région d'Ile-de-France, met en place des lieux de dépistage gratuit sans ordonnance du Covid-19 (test PCR et antigénique) pour faciliter l'accès au dépistage.

- à **Veneux-Les Sablons sur rendez-vous** (07 86 94 85 05), les lundis et vendredis de 13h à 15h et les samedis de 10h30 à 12h30 au Centre Médico-Sportif, 35 chemin du Port. Les tests pratiqués sont antigéniques avec résultat très rapide.

- à **Ecuelles sans rendez-vous** via une opération mobile, le samedi 19 décembre de 10h à 13h et de 14h à 17h sur l'esplanade du pôle médical et de la Médiathèque, 2 rue Georges Villette. Les tests pratiqués sont des tests PCR dont les résultats parviendront à chacun en 48 heures en moyenne.

Les informations et documents à fournir sont les suivants :

- carte vitale.
- nom du médecin traitant.
- pas de test pour les enfants de moins de 5 ans.

Nous tenons enfin à vous informer que deux pharmacies se sont organisées pour proposer aux habitants des tests antigéniques sans rendez vous. Ces prélèvements se déroulent tous les jours à leur officine sur des horaires définis.

Nous sommes assurés de votre esprit de responsabilité et de votre vigilance afin que les gestes « barrières » continuent d'être appliqués au sein même de votre foyer au moment des fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Dikran ZAKEOSSIAN
Maire de Moret-Loing-et-Orvanne

Fabrice ETTORI
Conseiller municipal délégué
à la Santé et à l'Accessibilité